

# CHRONIQUE de la Semaine

Bimensuel d'informations générales, d'analyses et de publicité  
www.chroniquedelasemaine.com

Togo :

**Le gouvernement renforce sa gouvernance publique, la sécurité nationale et la modernisation des institutions**

P.3



Faure Gnassingbé, Président du Conseil du Togo

**Environnement :  
Le gouvernement lance  
la journée nationale<sup>P.5</sup>  
de l'arbre 2026 à Aképé**

**Digitalisation des  
services publics :  
Arcop met en place  
« e-format » pour  
rendre ses formations  
plus accessibles**

P.6



**Clap de fin de Biashara Afrika 2026 :  
«L'Afrique est capable  
de bâtir par elle-  
même un espace<sup>P.4</sup>  
économique intégré,  
compétitif et résilient»,  
dixit le ministre Patoki**



**Produits pétroliers à la pompe :  
Malgré la hausse des prix,  
le Togo parmi  
les pays les  
moins cher  
de l'UEMOA**

P.2



**Benin : A peine investi,  
Président de la République<sup>P.5</sup>  
Romuald Wadagni  
dévoile son premier  
gouvernement pour  
«Ensemble, plus loin»**



© Route Nationale N°1(Agoè Cacavel) © Lomé-Togo BP. 8644 © Tél: (+228) 22 51 88 55 © www.safertg

Chers usagers de la route, merci de prévoir exactement le montant équivalent à votre redevance afin de faciliter le passage au péage.

## Produits pétroliers à la pompe : Malgré la hausse des prix, le Togo parmi les pays les moins chers de l'UEMOA

**Ce qui semblait être une rumeur est maintenant une réalité. Le gouvernement togolais a officiellement revu à la hausse les prix des produits pétroliers à la pompe. La mesure, annoncée mardi 26 mai 2026 à travers un arrêté interministériel, est entré en vigueur mercredi 27 mai 2026 sur l'ensemble du territoire national.**

Selon les autorités, cette augmentation est principalement liée à la flambée des cours des hydrocarbures sur le marché international, dans un contexte mondial toujours marqué par les tensions sur l'approvisionnement énergétique et la volatilité des prix du brut.

Désormais, le super sans plomb connaît une augmentation de 45F et se vend désormais à 725 FCFA au lieu de 680 FCFA précédemment contre 875 FCFA en Côte d'Ivoire et 920 FCFA au Sénégal, considéré des pays les plus chers en carburant dans l'espace UEMOA. Le gas-oil qui se vendait à 695 F CFA coûte désormais 750 FCFA. Une hausse de 55 Fcfa. Le prix du pétrole lampant flambe et part de 650 F CFA pour s'afficher désormais à 1040 Fcfa. Une augmentation de

590 FCFA. Le mélange deux-temps connaît l'ajustement le plus modéré avec une augmentation contenue de 42 FCFA par litre. Conscient de l'impact de cette hausse des prix du carburant sur les zones intérieures du pays, le gouvernement a tenu à plafonner strictement les frais de transport et de distribution pour éviter toute spéculation abusive dans les régions les plus reculées.

« Pour les points éloignés des pompes, les prix indiqués à l'article premier du présent arrêté seront majorés de 20 FCFA maximum par litre par les directions régionales du commerce et du contrôle de la qualité. », lit-on dans l'arrêté interministériel.

Par ailleurs, le texte précise que pour les acteurs de la distribution de carburant, la marge bénéficiaire des dé-



taillants est désormais fixée de manière uniforme à 20 FCFA par litre pour l'essence super sans plomb, le pétrole et le gasoil.

Cette nouvelle hausse intervient dans un contexte économique déjà tendu pour de nombreux ménages togolais confrontés à l'augmentation du coût de la vie. Depuis plusieurs mois, les prix des produits alimentaires, du transport et de certains services connaissent une pression conti-

nue, alimentée notamment par l'inflation mondiale et les perturbations des chaînes d'approvisionnement.

Sur le terrain, cette hausse des carburants pourrait rapidement avoir des répercussions sur les tarifs du transport urbain et interurbain, mais aussi sur les prix des denrées de première nécessité notamment le gaz.

Le sujet reste particulièrement sensible au Togo où les précédentes augmentations

des prix à la pompe avaient souvent suscité des débats publics et des inquiétudes sociales. Les syndicats et organisations de consommateurs surveillent généralement de près ces ajustements, estimant qu'ils affectent directement le pouvoir d'achat des populations.

Les autorités, de leur côté, défendent une mesure rendue nécessaire par les réalités du marché international. Le gouvernement tente depuis plusieurs années de maintenir un équilibre entre soutien à la consommation intérieure et préservation des finances publiques face aux subventions énergétiques de plus en plus coûteuses.

Pour surmonter la situation économique difficile dans le pays et mettre en confiance la population, le gouvernement devra mener une lutte sincère contre la corruption, les détournements des fonds publics et revoir à la baisse, les prix de ciment, du gaz etc.

**Daniel A.**

## Grossesse précoce en milieu scolaire :

### Malgré l'exclusion sélective de 43 élèves garçons auteurs, l'année 2025 a enregistré 2 284 cas

**Au Togo, la principale cause de la déscolarisation des filles est sans nul doute la grossesse précoce. Malgré la suspension des frais scolaires et l'octroi d'autres avantages visant à motiver leur scolarisation, la sexualité non maîtrisée en milieu scolaire vient saper les efforts du gouvernement. Si en neuf mois que dure l'année scolaire, plus de deux mille filles élèves sont tombées enceintes, c'est que l'éducation et l'avenir de la jeune fille sont en danger.**

La semaine dernière, lors d'une rencontre organisée à Kpalimé, Bénédicte Gnasa, directrice générale du genre et de la promotion de la femme, a révélé que 2 284 cas ont été enregistrés au cours de l'année scolaire 2024-2025. Parmi eux, 17 concernent le primaire, 1 319 le secondaire 1 et 948 le secondaire 2, un chiffre qui a provoqué de vives réactions au sein de l'assistance.

La directrice générale du genre et de la promotion de la femme, Bénédicte Gnasa, a rappelé l'évolution de cette problématique depuis 2014. Les données montrent 2 792 cas entre 2014 et 2015, une hausse à 3 343 en 2017-2018, puis une légère baisse à 2 990 cas en 2018-2019. Les chiffres actuels témoignent de la persistance du défi malgré les efforts de sensibilisation déjà entrepris aussi bien par le gouvernement que les organisations non-gouvernementales.

Ces grossesses précoces et les mariages d'enfants génèrent des conséquences sanitaires, psychologiques, sociales et éducatives. Les autorités soulignent les atteintes aux droits humains que représentent ces situations. Les abandons scolaires, les redoublements et diverses formes de vulnérabilité sociale et économique affectent l'avenir des adolescentes concernées.

Le gouvernement togolais renforce sa riposte à travers plusieurs mécanismes. Le cadre juridique a été consolidé pour mieux protéger les jeunes filles. Des centres d'écoute et de prise en charge des victimes fonctionnent sur le territoire. Le programme national de lutte contre les grossesses et mariages chez les adolescentes couvre la période 2023-2027 avec des objectifs précis et des moyens alloués.

Les grossesses précoces restent l'une des principales causes d'abandon scolaire chez les jeunes filles et accentuent les difficultés sociales



ainsi que les violences basées sur le genre. La persistance de cette situation montre à suffisance que l'exclusion ciblée l'an dernier de 43 élèves garçons de la région éducative des Plateaux-Ouest de leurs établissements scolaires pour avoir enceinté leurs camarades filles n'a pas eu d'impact escompté. Cette décision radicale quoique légale était jugée sélective, de deux poids deux mesures et largement contestée dans l'opinion publique, puisque le problème des grossesses en milieu scolaire est national et non régional.

En attendant de voir si l'article 34 du nouveau cadre juridique stipulant : « Si l'auteur

de la violence à caractère sexuel est un apprenant, il est exclu de l'établissement d'enseignement, du centre d'apprentissage ou de formation professionnelle, et le motif de l'exclusion fait l'objet de mention à son dossier », va frapper aussi les autres élèves garçons responsables de ces grossesses, le gouvernement annonce l'intensification des sensibilisations coordonnées.

En effet, pour faire face à cette situation, le gouvernement togolais intensifie ses actions à travers le programme national 2023-2027. Cette stratégie prévoit notamment la mise en place de cellules communautaires de veille et le ren-

forcement des mécanismes de protection au sein des communautés.

Dans cette dynamique, un atelier tenu dans la préfecture de Kloto a rassemblé autorités administratives, chefs traditionnels, responsables religieux et organisations de jeunesse afin d'harmoniser les initiatives de prévention, de sensibilisation et de suivi des jeunes filles exposées à ce fléau.

**Carole A.**

**CHRONIQUE**  
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest  
Récépissé n°0338/05/03/08  
28 BP : 23 Lomé - Togo  
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97  
Société de Presse : CHRONIQUE  
DE LA SEMAINE SARL-U

**Responsable**

**Julienne Pawimondom  
BELEI-ALIZIU**

**Directeur de la Publication**

**Daniel E. ASSOTE  
Tél. 92 40 38 43**

**Rédactrice en Chef**

**Ampiaba AGHEY-LAWSON**

**Rédaction**

**Carole A., Daniel A., Kapo A.**

**Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.**

# Togo : Le gouvernement renforce sa gouvernance publique, la sécurité nationale et la modernisation des institutions

Le Conseil des ministres s'est réuni le mardi 26 mai 2026, sous la présidence de Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président du Conseil.

«J'ai présidé ce jour le Conseil des ministres consacré à l'examen de plusieurs projets de décret relatifs au renforcement de la gouvernance publique, de la sécurité nationale et de la modernisation de nos institutions. Les travaux ont notamment porté sur l'École Polytechnique de Lomé, sur des textes relatifs à la chefferie traditionnelle et à l'exemption de visa d'entrée au Togo au profit des ressortissants des États africains. À travers ces réformes, le gouvernement poursuit avec détermination ses efforts en faveur de l'intégration africaine, du renforcement de nos institutions et du développement durable de notre pays», a tweeté le Président du Conseil.

Compte rendu du Conseil des ministres Lomé, 26 mai 2026  
Au cours des travaux, le Conseil des ministres a examiné quatre (4) décrets.

Le Conseil des ministres a adopté le décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'École polytechnique de Lomé.

Dans le cadre de sa politique de modernisation de l'enseignement supérieur, le gouvernement poursuit ses efforts en vue de renforcer la formation des compétences techniques et technologiques de haut niveau et de mieux adapter les offres de formation aux besoins du marché du travail et du tissu socioéconomique national.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la création de l'École polytechnique de Lomé (EPL), issue de la fusion de l'École nationale supérieure d'ingénieurs (ENSI) et du Centre informatique et de calcul (CIC) de l'Université de Lomé.

Le texte vise à renforcer le cadre institutionnel de l'établissement afin d'en faire un véritable pôle d'excellence et de référence en matière de formation technique et technologique de haut niveau, aligné sur les standards des grandes écoles internationa-

les.

L'École a pour mission de former des ingénieurs et des techniciens supérieurs dans des domaines stratégiques tels que le génie civil, le génie électrique, le génie mécanique, l'informatique, les procédés industriels, ainsi que les mines et la géologie. Elle s'appuiera notamment sur des parcours de formation spécialisés, un enseignement fortement orienté vers la pratique en laboratoire ainsi que des immersions en milieu professionnel afin de répondre efficacement aux besoins croissants du pays en ingénieurs et techniciens supérieurs qualifiés.

Le gouvernement, à travers cette initiative, réaffirme son engagement en faveur du développement du capital humain, de l'innovation et de la transformation structurelle de l'économie nationale par la promotion d'un enseignement supérieur de qualité, tourné vers les besoins de l'industrialisation et du développement du pays.

Le Conseil des ministres a ensuite adopté le décret portant exemption de visa d'entrée sur le territoire togolais au profit des ressortissants des États africains. Dans le cadre de sa politique d'ouverture et de promotion de l'intégration afri-



caine, le gouvernement poursuit les réformes destinées à faciliter la libre circulation des personnes, à renforcer les échanges économiques, culturels et touristiques ainsi qu'à consolider la coopération entre les États africains.

Le texte adopté institue un régime d'exemption de visa d'entrée pour une durée de trente (30) jours au profit des ressortissants des États africains détenteurs d'un passeport ou d'un titre de voyage reconnu et en cours de validité. Toutefois, les contrôles et formalités d'immigration demeurent maintenus, de même que le pouvoir des autorités compétentes de refuser l'entrée ou de limiter le séjour de toute personne susceptible de porter atteinte à l'ordre public, à la sécurité nationale ou à la santé publique. La possibilité de suspendre cette exemption à l'égard de tout État est également réservée en cas de menace pour les intérêts fondamentaux du Togo. Cette mesure s'inscrit dans la vision du gouvernement de renforcer le positionnement du Togo comme hub régional d'affaires, de tourisme et de dialogue sur le continent. Elle traduit également l'engagement du gouvernement en faveur du panafricanisme et de

l'intégration régionale, conformément aux objectifs poursuivis dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, du protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes et de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Le Conseil des ministres a également adopté quinze (15) décrets portant reconnaissance de la désignation des chefs de canton par voie coutumière et par voie de consultation populaire. Conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi n° 2007-002 du 08 janvier 2007 relative à la chefferie traditionnelle et au statut des chefs traditionnels au Togo, la désignation des chefs de canton s'effectue soit par voie coutumière, soit par voie de consultation populaire. L'article 14 de la même loi dispose que le chef de canton est reconnu par décret en conseil des ministres, sur rapport du ministre chargé de l'administration territoriale. En application de ces dispositions, et à l'issue des procédures légalement requises, quinze (15) chefs de canton ont été régulièrement désignés conformément aux pratiques et usages en vigueur dans leurs localités respecti-

ves. L'adoption de ces décrets vise à consacrer leur reconnaissance officielle en qualité d'autorités traditionnelles dépositaires des us et coutumes, et à leur conférer la légalité nécessaire à l'exercice des prérogatives qui leur sont reconnues par les lois et règlements.

Le Conseil des ministres a enfin examiné en première lecture le projet de décret portant attributions, composition, organisation et fonctionnement du corps des agents des eaux et forêts. Face aux défis croissants liés au changement climatique, à la dégradation des terres, à la déforestation, au braconnage et à l'exploitation abusive des ressources naturelles, le gouvernement poursuit le renforcement des mécanismes de protection et de gestion durable du patrimoine forestier, faunique et halieutique national. Le texte examiné vise à moderniser et à restructurer le corps des agents des eaux et forêts afin d'améliorer son efficacité opérationnelle, son maillage territorial ainsi que ses capacités de surveillance et d'intervention dans la protection des ressources naturelles et la lutte contre les infractions environnementales. Il précise également les missions du corps, notamment en matière de gestion durable des ressources forestières, de protection des aires protégées, de reboisement, de contrôle et de sensibilisation des populations. L'examen de ce projet de décret se poursuivra lors d'une prochaine séance du Conseil des ministres.

Fait à Lomé, le 26 mai 2026

## Digitalisation des services publics : Arcop met en place « e-format » pour rendre ses formations plus accessibles

« e-format », une nouvelle plateforme de formation en ligne de l'Autorité de régulation de la commande publique (Arcop), destinée aux acteurs de la commande publique. Cet outil présenté le 19 mai à Lomé aux membres du Bassin national des formateurs, est un acte fort qui vient renforcer la modernisation numérique entreprise depuis quelques années par les premiers responsables de l'institution après la mise en place des attestations en ligne. Avec « e-format », l'Arcop mise ainsi sur le numérique pour rendre la formation plus accessible, plus rapide et mieux adaptée aux exigences actuelles de gouvernance publique.

Cette plateforme vise à faciliter l'accès à la formation continue et améliorer les compétences des différents intervenants du secteur des marchés publics.

Conçue comme un espace d'apprentissage à distance, la plateforme permet aux utilisateurs de suivre des

modules pédagogiques adaptés à leurs besoins, sans contrainte géographique. Les apprenants pourront accéder à des contenus structurés, renforcer leurs connaissances techniques et suivre des formations de manière plus flexible.

Pour les responsables



de l'Arcop, cette innovation s'inscrit dans une volonté plus large de moderniser les procédures administratives et de

rendre les services publics plus efficaces. Le directeur général par intérim de l'institution, Aftar Touré Morou, a indiqué que

cette démarche participe au vaste chantier de dématérialisation engagé dans le secteur de la commande publique.

Au-delà de l'amélioration des capacités des acteurs, cette réforme traduit également l'ambition des autorités togolaises d'accélérer la transformation numérique de l'administration publique. L'objectif est de renforcer la transparence, la performance et la qualité des services proposés aux usagers.

Daniel A.

Clap de fin sur la 3<sup>e</sup> édition du forum Biashara Afrika 2026 :«**L'Afrique est capable de bâtir par elle-même un espace économique intégré, compétitif et résilient**», dicit le ministre Patoki

Les rideaux sont tombés le mercredi 20 mai 2026 à Lomé, au Togo, sur la troisième édition du Forum d'affaires Biashara Africa, un rendez-vous international dédié au commerce, à l'investissement et à l'intégration économique du continent africain. Co-organisé par le gouvernement togolais et le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), elle est placée sous le thème : « Stimuler la transformation économique de l'Afrique grâce à la ZLECAF ».

Durant trois jours notamment du 18 au 20 mai 2026, Lomé a vibré au rythme de l'intégration économique africaine à l'occasion de la 3<sup>e</sup> édition du forum Biashara Afrika 2026. Décideurs politiques, chefs d'entreprises, investisseurs, institutions financières et acteurs du secteur privé venus de plusieurs pays du continent ont échangé autour des défis et opportunités liés à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

Le ministre de l'Économie et de la Veille stratégique, Badanam Patoki, représentant le Président du Conseil à la cérémonie de clôture, s'est félicité du succès enregistré au cours de cette rencontre d'affaires et d'échanges économiques. Il a également rendu hommage à l'engagement et à la forte mobilisation des exposants, opérateurs économiques, investisseurs, entrepreneurs ainsi que des partenaires techniques et financiers ayant pris part au forum.

Ce forum a rassemblé plus de 3 000 participants issus de 48 pays avec plus de 700 expo-

sants dont 197 stands togolais et 97 stands étrangers. Au cours des travaux, 15 panels thématiques ont été organisés. A travers ces différentes plénières et panels, empreintes d'un sentiment d'urgence, d'honnêteté et d'engagement, l'Afrique affiche désormais une volonté affirmée d'avancer de manière décisive vers une intégration économique plus forte et plus concrète.

« Ce forum nous a surtout permis de toucher une réalité essentielle : la ZLECAF n'est plus un projet théorique, elle est une dynamique en marche. L'Afrique est capable de bâtir par elle-même un espace économique intégré, compétitif et résilient », a affirmé le ministre Patoki.

Au-delà des discussions, Biashara Afrika 2026 a débouché sur plusieurs résultats encourageants, de nouveaux partenariats et des accords commerciaux.

Parmi eux figurent un protocole d'accord signé entre le Secrétariat de la ZLECAF et Ecobank Group, un mémorandum d'accord conclu entre le Secrétariat de la ZLECAF et plusieurs institutions, notamment le Centre du commerce international



(ITC), Scanning Systems, Rendeavour, ainsi qu'un mémorandum d'accord entre la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCI-Togo) et la Chambre de Commerce du Nigéria.

Parmi les annonces fortes issues du forum figure également l'exemption de visas d'entrée sur le territoire togolais au profit de tous les ressortissants des Etats africains détenteurs d'un passeport en cours de validité. Une mesure historique destinée à faciliter la mobilité sur le continent, à renforcer l'intégration régionale et à dynamiser le commerce intra-africain.

À travers l'organisation de cette rencontre, le Togo confirme son ambition de se positionner comme un hub économique et commercial incontournable en Afrique de l'Ouest.

Biashara Afrika 2026 a également permis de mettre à la disposition des commerçants africains des outils numériques pratiques, tout en enregistrant des avancées sur les questions

liées à la facilitation des échanges, à la logistique et aux paiements transfrontaliers fluides.

Rappelons qu'à l'ouverture de la Biashara Afrika 2026, le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé avait partagé avec les participants quatre réflexions.

« Ma première réflexion est que la réussite de la ZLECAF dépendra désormais de notre capacité collective à transformer une ambition politique en réalité économique concrète. ( L'Afrique a accompli un travail considérable pour bâtir le cadre juridique et institutionnel de la ZLECAF. A ce stade, je voudrais à nouveau rendre hommage au président Issoufou Mamadou qui a cette mission avec talent et célérité. C'était une étape indispensable); «Ma deuxième remarque est que l'intégration africaine devient aujourd'hui un impératif stratégique dans un monde plus fragmenté et plus incertain. ( Le contexte international connaît des transformations profondes. Les tensions

géopolitiques se multiplient, le protectionnisme progresse, les chaînes d'approvisionnement mondiales se reconfigurent, les grands ensembles régionaux renforcent leurs politiques industrielles et leurs mécanismes de souveraineté économique»; Ma troisième réflexion est que la transformation économique de l'Afrique passera nécessairement par la construction de chaînes de valeur régionales et par l'émergence d'un secteur privé africain, j'insiste un secteur privé africain plus puissant. Le président Issoufou l'a dit, notre continent dispose d'atouts considérables, des ressources naturelles abondantes, une population jeune, un marché de plus de 1,4 milliard de consommateurs, une urbanisation rapide, un potentiel important dans l'agriculture, l'industrie, le numérique, l'énergie ou même les industries culturelles»; «Ma dernière réflexion est que l'intégration africaine ne sera durable que si elle bénéficie concrètement à la jeunesse, aux femmes et aux PME africaines. ( Je l'ai dit et je le répète, la population africaine est la plus jeune du monde. Cette jeunesse constitue notre force la plus importante comme l'a dit le président Issoufou, mais aussi elle est notre plus grande responsabilité».

Daniel A.

## Kpalimé : L'UMT ferme la mosquée centrale et exclut définitivement l'imam

L'Union Musulmane du Togo (UMT) a décidé de prendre des mesures drastiques pour mettre fin aux tensions qui secouent la communauté musulmane de Kpalimé. L'imam principal de la Mosquée centrale de Kpalimé est radié définitivement et le lieu du culte lui-même est mis sous scellés provisoirement. Une reprise en main institutionnelle qui vise à préserver la paix civile, sur fond de craintes de dérives sécuritaires.

La réponse institutionnelle est à la mesure de la gravité des faits. Face à la dégradation rapide du climat social et religieux à Kpalimé, l'Union Musulmane du Togo (UMT) a décidé de rompre avec la diplomatie interne pour imposer des mesures de rigueur exceptionnelles. La démarche vise à restaurer d'autorité le calme et couper court à des rivalités de clans qui menaçaient de déborder dans l'espace public.

C'est par une correspondance officielle d'une rare fermeté que le couperet est tombé. Signée par le président national de l'UMT, le Sénateur Ibrahim Inoussa (EI-

Hadj Inoussa Bouraïma), la décision prononce la radiation définitive de l'imam Malam Salifou Moussa. Ce dernier est officiellement et irrévocablement exclu du corps des Imams du Togo. L'instance religieuse suprême du pays motive cette sanction par des « actes de défiance » caractérisés et des récidives répétées de la part de l'ancien dignitaire.

Parallèlement à cette sanction individuelle, l'UMT a sanctuarisé le lieu du conflit. Le président de l'union a officiellement sollicité le préfet de Kloto pour ordonner la fermeture provisoire de la Mosquée centrale de Kpalimé. Immédiatement exécutée, cette mise sous clé s'est faite sous l'étroite

surveillance des forces de sécurité. Pour l'UMT, cette mise en veille forcée doit servir de trêve technique, indispensable pour geler les hostilités et ouvrir la voie à un règlement pacifique.

Preuve que la crise dépasse les frontières de la préfecture de Kloto, l'UMT a immédiatement déplacé le sujet sur le terrain de la sensibilisation nationale. Le 20 mai 2026, une réunion d'envergure s'est tenue à la Maison du Hadj à Lomé. Sous la direction de l'imam Ali Sossah, et en présence des Imams de la Préfecture du Golfe, les leaders religieux ont longuement insisté sur les risques d'extrémisme violent, rappelant la nécessité absolue de respecter les institutions républicaines et le vivre-ensemble dans un Togo laïc.

Pour comprendre la sévérité de ces mesures, il faut revenir sur les événements récents qui ont fait basculer la communauté musulmane lo-



cale dans l'angoisse d'un affrontement général.

Le point de non-retour a été atteint il y a peu, lorsque l'imam Malam Salifou Moussa a été physiquement agressé au sein même de la Mosquée centrale de Kpalimé, un lieu pourtant sacré. Cet incident d'une violence inédite a exacerbé les rancœurs entre les fidèles de camps rivaux, faisant craindre aux autorités locales des représailles à grande échelle et des violences de rue.

En réalité, cette agression n'est que le point d'orgue d'un feuilleton de discorde qui dure depuis plusieurs années. Malam Salifou Moussa n'en était pas à son premier rappel à l'ordre. L'homme avait déjà fait l'objet de deux suspen-

sions successives par sa hiérarchie, en 2021 puis en 2022. L'UMT l'accuse de s'être installé dans une posture de fronde systématique et d'avoir délibérément entretenu, par ses prises de position, de graves troubles ayant profondément fracturé les fidèles de Kpalimé.

En reprenant les clés de la mosquée et en écartant définitivement son ancien guide, l'UMT fait le pari de la fermeté politique et religieuse. Reste à savoir si cette mise sous tutelle sécuritaire suffira à apaiser les esprits d'une communauté profondément meurtrie par les divisions.

Ampiaba A.

## Benin: A peine investi, Président de la République Romuald Wadagni dévoile son premier gouvernement pour « Ensemble, plus loin »

**Élu avec plus de 94% des voix, le ministre des Finances du Bénin, Romuald Wadagni, a été officiellement investi dimanche 24 mai 2026, président de ce pays d'Afrique de l'Ouest en plein boom économique mais sous la menace des jihadistes dans sa partie nord.**

M. Wadagni, 49 ans, entre en fonction pour un mandat de sept ans renouvelable, succédant à Patrice Talon, son mentor qui passe la main après une décennie de pouvoir.

Son élection le 12 avril avait été une formalité: il n'avait qu'un adversaire, Paul Houngbè, opposant de faible envergure dont le parti, les Forces cauris pour un Bénin émergent (FCBE), a depuis rejoint la majorité présidentielle.

Le principal parti d'opposition, les Démocrates, n'avait pu participer à l'élection, faute d'un nombre suffisant de parrainages, et traverse une crise profonde. Après son investiture, Romuald Wadagni a prononcé un discours où il a d'abord rendu hommage à son prédécesseur avant de rappeler quelques promesses de campagne.

«Une croissance nationale n'a de sens que lorsqu'elle devient visible dans la vie ordinaire des popula-

tions», a-t-il déclaré.

«Aux jeunes du Bénin qui refusent les fatalités anciennes et veulent réussir ici chez eux par leur travail, je veux dire ceci: le Bénin croit en vous et il vous donnera les chances de réussir», a ajouté le nouveau président.

Romuald Wadagni devrait poursuivre les chantiers du développement économique du Bénin lancés par son prédécesseur, dont il était ministre des Finances.

Il devra également affronter le défi sécuritaire dans le nord du pays, en proie à des violences récurrentes de groupes jihadistes qui recrutent dans la population béninoise.

«Le Bénin ne cèdera ni à la peur ni au relâchement. L'État sera ferme face à tout ce qui menace notre cohésion et notre sécurité», a assuré M. Wadagni dimanche, appelant à «travailler ensemble» avec les pays voisins. Car sur le plan diplomatique, ce francophile assumé devra tenter de concilier son pays avec ses voisins sahéliens, le Niger en tête qui



maintient depuis près de trois ans sa frontière fermée.

Le Niger, le Burkina Faso et le Mali forment l'Alliance des États du Sahel et sont gouvernés par des juntes souverainistes qui ont tourné le dos à l'Occident. Ils accusent le Bénin, resté proche de la France, de vouloir les déstabiliser.

Si aucun chef d'État n'était convié dimanche, comme lors de précédentes investitures récentes au Bénin, la délégation des pays de l'AES a été particulièrement remarquée. Signe de déception, le Niger avait dé-

pêché son Premier ministre Ali Mahaman Lamine Zeine, largement applaudi à la cérémonie, tandis que le Burkina Faso et le Mali étaient représentés par leurs ministres des Affaires étrangères.

«Je crois que c'est une nouvelle voie qui s'ouvre. Les peuples de ces pays ont toujours été ensemble. Le plus important, c'est de travailler au raffermissement de ces relations et faire en sorte que nous puissions ensemble œuvrer», a déclaré M. Zeine à la presse.

Les premières décisions de M. Wadagni en matière de libertés publiques seront par-

ticulièrement scrutées, Patrice Talon étant accusé d'un virage autoritaire, avec l'emprisonnement de plusieurs opposants de premier plan. L'ONG Reporters sans frontières (RSF) a appelé cette semaine Romuald Wadagni à «inscrire la promotion de la liberté de la presse parmi les priorités» de son mandat et à libérer des journalistes emprisonnés.

Quelques heures après son investiture officielle dimanche 24 mai 2026, le président béninois Romuald Wadagni a dévoilé la composition de son tout premier gouvernement. Cette nouvelle équipe exécutive, composée de 25 ministres, aura pour mission de mettre en œuvre le programme politique baptisé « Ensemble, plus loin ». La liste des membres du gouvernement a été rendue publique au Palais des Congrès de Cotonou par le secrétaire général de la présidence, Nounagnon Aristide Djidjoho. Ce nouvel exécutif se distingue notamment par une forte présence de personnalités ayant déjà servi sous l'ancien président Patrice Talon.

CS

## Environnement : Le gouvernement lance la journée nationale de l'arbre 2026 à Aképé

**Au Togo, le reboisement est une cause nationale majeure portée par le gouvernement, qui s'est engagé à planter un milliard d'arbres d'ici 2030 pour restaurer le couvert forestier et lutter contre les changements climatiques. L'opération phare a lieu chaque 1er juin lors de la Journée nationale de l'arbre, avec des millions de plants mis en terre à travers tout le pays.**

En 2026, le Togo continue son grand défi environnemental : restaurer et protéger ses forêts et lutter contre les effets du changement climatique. Depuis mai 2021, le Gouvernement, sous l'impulsion du Président du Conseil, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBÉ, s'est engagé dans un programme ambitieux : planter un milliard d'arbres d'ici 2030.

Dans ce cadre, la journée nationale de l'arbre, célébrée chaque 1er juin depuis 1977, reste un moment fort. Cette année, c'est le centre d'enfouissement technique d'Aképe, dans la préfecture de l'Avé, qui accueillera le lancement officiel de la campagne nationale de reboisement 2026.

### Une mobilisation citoyenne à travers tout le pays

En prélude à cette grande activité, le ministère de l'environnement, des ressources forestières, de la protection côtière et du changement climatique organise dès le 25 mai 2026 une vaste campagne de communication. Radios locales et télévisions donneront la parole aux responsables régionaux et préfectoraux de l'environnement, ainsi qu'aux acteurs du bois et aux pépiniéristes.

Les échanges se feront dans les langues locales pour expliquer/ le bilan des cinq premières années du programme, pourquoi le reboisement est une priorité nationale et comment la campagne sera organisée dans chaque région et préfecture.

Le ministère insiste sur



le rôle essentiel des collectivités locales, des femmes, des jeunes, de la société civile et des ONG... Au-delà de la mise en terre, l'entretien et le suivi des plants seront au cœur de cette dynamique. L'objectif est clair : rassembler toute la population autour d'un même projet de reboisement, afin de bâtir un avenir plus vert et durable pour le Togo.

### Une responsabilité partagée pour l'avenir du Togo

Le reboisement est une question de survie nationale. Les forêts togolaises protègent les sols contre l'érosion, régulent l'eau, et offrent des ressources vitales aux communautés rurales. Dans un contexte où le pays fait face à la pression démographique, à l'exploitation du bois et aux effets visibles du changement climatique, chaque arbre planté devient un acte de résistance et d'espoir.

Le Gouvernement appelle ainsi chaque citoyen, des

villages aux grandes villes, à prendre part à cette mobilisation, car l'avenir du Togo dépend de la capacité collective à préserver son environnement. Cette mobilisation doit s'incarner dans un tryptique clair et porteur : planter et entretenir les arbres tout au long de l'année afin d'assurer leur pérennité, restaurer durablement nos paysages forestiers pour renforcer la résilience écologique et sociale, et enfin transformer structurellement notre économie en faisant des ressources naturelles abondantes un véritable levier de prospérité.

Somme toute, l'Afrique doit désormais s'appuyer sur ses ressources naturelles pour impulser une transformation économique durable et inclusive, reliant ainsi l'action environnementale à la construction d'un avenir prospère par et pour tous.

La Rédaction

## Le Togo rompt avec l'impunité:

# Faure Gnassingbé acte la radiation de 64 agents irréguliers

*Depuis le rattachement du ministère de la fonction publique à la Présidence du Conseil, l'État assume pleinement une exigence nouvelle, celle d'une fonction publique fondée sur le mérite et la probité. En la plaçant au plus près du sommet de l'exécutif, le Président du Conseil a fait de sa réforme une affaire d'État, suivie au plus haut niveau.*

Sous le leadership de Faure Gnassingbé, la fonction publique est désormais au cœur d'une réforme de fond. Les pratiques longtemps tolérées n'y ont plus leur place. Fraudes documentaires, fausses signatures, faux avancements, usage de faux diplômes, manipulations de dossiers administratifs : l'État met fin aux zones d'ombre. Là où d'autres se seraient accommodés de l'usage, le Président du Conseil a choisi le courage de la décision.

L'arrêté n° 1010/PC/MFPTDS/SG, portant licenciement de plus de cinquante fonctionnaires, constitue à

cet égard un acte fondateur.

Pris conformément à l'article 133 de la loi n° 2013-002 du 21 janvier 2013 portant statut général de la fonction publique togolaise, et au regard du décret n° 2015-120/PR du 14 décembre 2015 fixant les modalités communes d'application de ce statut, il s'inscrit dans la stricte légalité. Ce n'est pas une mesure d'opportunité : c'est l'application rigoureuse du droit. Et c'est, plus encore, un marqueur de leadership. La décision confirme que l'assainissement de l'administration publique n'est pas une promesse, mais une priorité assumée et exécutée au sommet de l'État.



Sa portée est d'autant plus significative qu'elle ne vise pas seulement de nouveaux agents. Elle atteint également des fonctionnaires en poste depuis plusieurs années, parfois depuis plus de vingt ans dont les parcours sont entachés d'irrégularités. L'ancienneté ne protège plus la fraude, et le temps ne blanchit pas les dossiers irréguliers. Le statut de fonctionnaire n'est ni un privilège acquis par complai-

sance, ni une couverture pour des situations indues.

Depuis l'avènement de la Ve République, le Togo a engagé une trajectoire institutionnelle plus exigeante. Par cet acte, Faure Gnassingbé imprime une méthode et incarne une vision : remettre l'ordre là où l'habitude avait installé la complaisance, protéger les agents honnêtes, restaurer le mérite et réaffirmer que la Fonction publique n'est pas un

refuge pour les arrangements administratifs. C'est la marque d'un chef d'État qui réforme par l'exemple et gouverne par le droit.

La fermeté affichée aujourd'hui répond à une dérive qui, laissée sans réponse, aurait fini par fragiliser durablement l'administration. En agissant, le Président du Conseil ne sanctionne pas seulement des fautes, mais il protège l'avenir du service public et l'honneur de ceux qui le servent fidèlement.

Le message envoyé est limpide : le temps des arrangements administratifs, des protections occultes et des carrières bâties sur le faux est révolu. Une nouvelle exigence s'installe, portée au plus haut sommet de l'État. Désormais, l'État veille, le mérite est protégé et le droit s'applique à tous.

carole A.

## Trafic d'espèces protégées :

# Un présumé trafiquant d'ivoire arrêté puis déposé

*Un présumé trafiquant de deux défenses d'éléphant a été interpellé le samedi 16 mai 2026, dans un quartier périphérique de Lomé, la capitale. Pris en flagrant délit de détention, de circulation et de commercialisation illégale d'ivoire, B. Moyabid a été déféré à la prison civile de Lomé, le 20 mai 2026. L'arrestation a été possible grâce au fruit de la collaboration entre les agents de l'Office Central de Répression du Trafic de Drogue et du Blanchiment (OCRTIDB), et du Ministère de l'Environnement, des Ressources Forestières, de la Protection Côtière et du Changement Climatique (MERFPCCC) en collaboration avec EAGLE-Togo.*

Pour échapper à la vigilance des forces de l'ordre, le présumé trafiquant B. Moyabid, a transporté à dos de sa moto les deux défenses d'éléphants bien emballées dans un sac à céréales. Arrêtés, pour flagrant délit de détention, de circulation et de commercialisation illégale de produits fauniques, il a été placé dans la foulée en garde à vue. Après quoi, le présumé trafiquant a reconnu les faits devant le Procureur de la République et a été placé sous mandat de dépôt à la prison civile de Lomé.

S'il est reconnu coupable, il encoure une peine d'emprisonnement allant d'un à cinq ans et d'une amende d'un (01) million à cinquante (50) millions de Francs CFA, selon l'article 761 du code pénal datant du 24 novembre 2015.

Le trafiquant arrêté serait un intermédiaire bien

dangereux dans la chaîne du trafic. Il est dans plusieurs affaires illicites dont celui de l'ivoire et serait connecté à un réseau de trafiquants d'ivoire très prudents qui alimente Lomé à partir de la frontière nord du Togo.

Le coordinateur national du Projet EAGLE-Togo a exprimé son Indignation totale face au trafic d'ivoire qui continue de gangréner le Togo. « C'est un éléphant massacré par des réseaux criminels, pour chaque défense vendue. Il est inacceptable que notre pays serve de plaque tournante », a souligné Darius P. T., le Coordinateur d'EAGLE-Togo.

« C'est avec une colère profonde et une tristesse que je constate la persistance du trafic d'ivoire au Togo et aussi dans la sous-région sous un mode opératoire bien renforcé, soit une prudence très accrue des trafiquants. L'ivoire n'est pas un trophée, c'est le symbole de la décimation d'une



espèce majestueuse. Continuons d'exiger une vigilance renforcée, des sanctions exemplaires et une prise de conscience collective car, l'avenir des éléphants d'Afrique dépend de notre ferme engagement de ne pas fermer les yeux », a-t-il rajouté.

La lutte contre le braconnage des éléphants fait généralement partie des compétences des autorités qui ont d'une part, ratifié des textes nationaux et internationaux sur la protection des espèces protégées, et ont ensuite, mis en place des services en charge de la protection de la faune et de la flore sauvages, afin de lutter efficacement contre le commerce international d'ivoire.

Le Togo a aussi adopté un code forestier, sans oublier les efforts de saisies d'ivoire en provenance des autres pays. Et, le nouveau code pénal dans son volet environnement renforce la protection de la faune

et la flore. Mais le problème, c'est que le Togo constitue une plaque tournante de transit pour le transfert illicite des ivoires.

Du coup, le pays a perdu plus de 80% de ses éléphants, et ceci, à cause du braconnage. Les inventaires fauniques menés par le WWF et ses partenaires dans certains pays africains dont le Togo, ont révélé que les populations d'éléphants avaient diminué de plus de 70% en l'espace de dix ans.

A part le braconnage, deux autres facteurs sont considérés comme étant la cause de cette baisse drastique de l'effectif des éléphants : d'une part, l'accroissement du trafic illégal d'animaux lié à la forte demande internationale de l'ivoire et d'autre part, l'exploitation abusive des ressources naturelles nécessaires aux éléphants du fait de l'agriculture industrielle et des occupations

anarchiques de leur habitat.

Le commerce illégal d'espèces sauvages est un crime organisé transnational majeur, qui génère des milliards de fonds criminels chaque année. Les trafiquants d'espèces sauvages exploitent les faiblesses des secteurs financiers et non financiers pour déplacer, cacher et blanchir leurs produits, ce qui permet de nouveaux crimes et porte atteinte à l'intégrité financière. Malgré ce fait, dans certains pays, le trafic de faune n'est pas reconnu comme une vraie menace, ce qui permet aux différents réseaux de trafic de prospérer.

Bien que le commerce international de l'ivoire est interdit depuis 1989, la population d'éléphants en Afrique continue de chuter. Chaque année, 20 000 à 30 000 éléphants sont tués pour leurs ivoires, soit 50 à 80 individus par jour. Le Togo compte selon les données récentes, environ 145 éléphants. Un chiffre qui montre une augmentation par rapport aux estimations des années 90. Cette situation unique en Afrique occidentale souligne l'importance de la conservation des éléphants au Togo.

## Éperviers du Togo: éliminatoire, journée FIFA et binationaux

### Patrice Neveu en parle

**Les Éperviers du Togo retrouveront les pelouses au mois de juin à l'occasion des prochaines Journées FIFA avec deux rencontres amicales prévues au Maroc. La sélection togolaise affrontera d'abord la Centrafrique le 5 juin 2026 à Rabat avant de croiser le Bénin quatre jours plus tard à Mohammédia.**

Le sélectionneur des Éperviers du Togo, Patrice Neveu, a dévoilé sa liste de 25 joueurs retenus pour les rencontres amicales de la trêve internationale de juin face à la Centrafrique et au Bénin. À travers une longue intervention, le technicien français a exposé les grandes lignes de son projet, entre reconstruction, ambitions sportives, intégration des joueurs locaux et clarification du dossier des binationaux. Ces deux rencontres, prévues au Maroc, constituent pour le staff togolais une étape essentielle dans la préparation des éliminatoires de la CAN 2027. Plus qu'un simple rassemblement, ce stage apparaît comme un véritable laboratoire avant les échéances décisives de septembre.

D'entrée, Patrice Neveu a justifié plusieurs choix marquants de sa liste. Le sélectionneur a notamment confirmé les retours de certains cadres tout en ouvrant la porte à de nouveaux profils. « À cet effet, j'ai convoqué 25 joueurs. Comme vous le constaterez, il y a quelques joueurs qui reviennent, tels que Gustave, LaBa, Boma, ainsi que Yannis qui arrive comme nouveau joueur. C'est un jeune attaquant qui a fait une bonne saison avec huit buts et huit passes décisives », a-t-il expliqué.

Le sélectionneur national a également insisté sur la présence de cinq joueurs issus du championnat local. Une décision qu'il considère stratégique dans le cadre du processus de reconstruction engagé depuis son retour à la tête des Éperviers.

« C'est notre dernier stage avant d'entamer les éliminatoires de la CAN 2027. J'ai pensé que c'était vraiment le moment de les tester, de les intégrer au groupe et d'évaluer leurs qualités avec la possibilité qu'ils puissent intégrer durablement la sélection », a confié Patrice Neveu. Pour le technicien français, cette ouverture vers les joueurs locaux répond aussi à une logique de mérite spor-

tif. Selon lui, leurs performances durant la saison méritaient d'être récompensées afin d'élargir davantage le groupe de travail.

Cependant, le sélectionneur a reconnu que plusieurs joueurs arrivent fatigués après une saison longue et exigeante. Certains internationaux suivent même des programmes spécifiques transmis par leurs clubs au staff médical togolais.

Patrice Neveu a notamment évoqué les cas de plusieurs joueurs en phase de reprise physique, assurant qu'une gestion minutieuse sera mise en place durant le stage afin d'éviter toute surcharge. Au-delà des individualités, le sélectionneur veut surtout poursuivre la dynamique amorcée lors du précédent rassemblement.

« Je souhaite continuer sur la lancée du premier stage. Même si tout n'a pas été parfait, il y a eu un certain dynamisme, une confiance et un engagement intéressants au sein du groupe. Il est important de poursuivre dans cette direction », a-t-il affirmé.

Conscient du travail restant à accomplir, Patrice Neveu a rappelé les engagements pris lors de sa nomination. Le technicien insiste sur la nécessité de professionnaliser davantage le football togolais afin de retrouver progressivement le niveau qui avait permis au Togo de rayonner sur le continent dans les années 2000.

« Nous avons gagné quelques places au classement FIFA, mais ce n'est pas suffisant. Nous sommes encore loin de ce qui se faisait auparavant. Pour avancer, nous devons redoubler d'efforts et soutenir certaines décisions importantes », a-t-il martelé.

L'un des passages les plus marquants de son intervention reste sans doute celui consacré aux joueurs binationaux. Visiblement déterminé à clarifier définitivement la situation, Patrice Neveu a annoncé qu'il rencontrerait personnellement plusieurs joueurs après la Coupe du Monde afin d'obtenir des réponses définitives concernant leur avenir interna-



tional.

« Je ne souhaite plus annoncer des peut-être. Je dois être honnête envers le peuple togolais. Le moment est venu d'aller à l'essentiel », a-t-il déclaré avec fermeté.

Le sélectionneur estime que les hésitations ont trop duré et souhaite désormais que chaque joueur concerné se positionne clairement concernant une éventuelle sélection avec le Togo.

« Chaque joueur est libre de prendre sa décision, sans pression. Mais nous avons besoin de réponses. Je ne peux plus rester des mois en pensant qu'un joueur viendra et qu'au dernier moment cela ne se fasse pas », a-t-il poursuivi. Dans cette logique, Patrice Neveu a confirmé avoir déjà reçu l'accord d'Henri Koudossou, dont la venue devrait être finalisée dans les prochaines semaines.

Le technicien français a également rappelé l'exemple de plusieurs grandes figures du football togolais qui avaient rapidement choisi de représenter leur pays malgré d'autres possibilités internationales.

« Il y a de très grands joueurs qui ont dit oui immédiatement à la nation, comme Sheyi ou Emmanuel Adebayor », a-t-il souligné.

Malgré la phase de reconstruction, Patrice Neveu ne cache pas ses ambitions sportives. Placé dans un groupe relevé pour les éliminatoires de la CAN 2027 avec l'Algérie, la Zambie et le Burundi, le sélectionneur estime que le Togo doit viser la qualification.

« Oui, nous sommes dans une phase de reconstruction, mais nous devons aussi avoir l'ambition de nous qualifier. Les résultats, pour moi, c'est aller chercher cette qualification », a-t-il affirmé.

S'il reconnaît la puissance de l'Algérie dans cette poule, Patrice Neveu croit aux chances des Éperviers à condition de bâtir un collectif fort et compétitif.

Le sélectionneur a toutefois tenu à préciser qu'il ne pouvait

pas encore s'appuyer exclusivement sur les joueurs locaux pour atteindre cet objectif continental.

« Dire qu'on peut tout baser sur le football local pour aller à la CAN, sincèrement non. Les équipes que nous allons affronter possèdent des joueurs de très haut niveau », a-t-il reconnu.

Patrice Neveu insiste donc sur la nécessité de poursuivre parallèlement le développement du football national, notamment à travers la formation des entraîneurs, la structuration des clubs et l'accompagnement des jeunes talents.

À quelques mois du début des éliminatoires, le technicien affiche une détermination totale. Pour lui, le temps presse et chaque rassemblement doit permettre au groupe de progresser rapidement.

« Je me mets volontairement la pression d'un compétiteur. Les matchs de septembre arrivent vite. Il faut avancer et préparer cette qualification du mieux possible », a conclu le sélectionneur des Éperviers.

Face à la Centrafrique puis au Bénin, le Togo cherchera donc autant des résultats que des certitudes. Ces deux rencontres serviront surtout de répétition générale avant le véritable défi : la quête d'une qualification pour la CAN 2027

réagissant sur le tirage au sort des éliminatoires de la CAN TotalEnergies PAMOJA 2027 effectué mardi 19 mai dernier au Caire plaçant le Togo dans le groupe I avec l'Algérie, la Zambie et le Burundi, le technicien français Patrice Neveu estime, nonobstant la difficulté de ce groupe que les Éperviers peuvent rivaliser avec leurs adversaires. « L'Algérie reste une grande nation du football africain », a-t-il reconnu, avant d'ajouter que le Togo compte « jouer ses chances avec ambition et détermination » afin d'obtenir l'une des deux places qualificatives pour la phase finale.

Le sélectionneur togolais a également rappelé qu'il connaît bien la Zambie et le Burundi, des équipes qu'il a déjà affron-

tées par le passé. Il s'est par ailleurs réjoui que le Togo ne soit pas tombé dans le groupe d'un des pays organisateurs, soulignant que dans ces groupes, « il n'y a qu'une seule place qualificative disponible », ce qui complique davantage la course à la qualification.

(Après avoir manqué les quatre dernières éditions de la Coupe d'Afrique des Nations, les Éperviers espèrent retrouver la scène continentale en 2027. Patrice Neveu assure croire au potentiel de son équipe et affirme que « la reconstruction n'empêche pas l'ambition ».

Les éliminatoires débiteront en septembre prochain, tandis que la phase finale de la compétition se jouera au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie.

Depuis 1992, les deux sélections se sont affrontées à huit reprises : cinq victoires pour l'Algérie, deux pour le Togo et un match nul.

#### LES 25 JOUEURS

##### GARDIENS (4)

Steven Mensah (VFB Oldenburg – Allemagne); Malcolm Barcola (Ittihad Riadi de Tanger – Maroc); Achirafou Yaya (AFAD – Côte d'Ivoire); Mensah Ekoue (ASCK – Togo).

##### DÉFENSEURS (8)

Kennedy Boateng (Dinamo Bucarest – Roumanie); Steven Nador (Modena FC – Italie); Kevin Boma (Estoril Praia – Portugal); Gustave Akueson (SC Bastia – France); Abdoul-Sabourh Bode (Stade Malien – Mali); Pierre Nadjombe (Alemania Aachen – Allemagne); Faad Sana (NS Mura – Slovénie); Izak Akakpo (FC Lorient – France).

##### MILIEUX (7)

Dakonam Djene (Getafe – Espagne); Dermane Karim (FC Lorient – France); Roger Aholou (AI Ittihad SC – Libye); Sadik Fofana (Lecce – Italie); Bastou Djibril (AS Gbohloe-Su – Togo); Mouhamed Kpelafia (ASCK – Togo); Agno Aimé Koffi (ASKO – Togo).

##### ATTAQUANTS (6)

Kevin Denkey (FC Cincinnati – USA); Charles Abi (Valenciennes – France); Idjessi Metsoko (Trnava – Slovaquie); Kodjo Fodoh Laba (AI Ain – EAU); Komi Arnaud Komlavi (ASCK – Togo); Yannis Sankoutcha (Tarbes Pyrénées – France).

CS

Lisez et faites lire votre journal  
**Chronique de la  
Semaine**



# Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes. Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

**Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.**

**Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)**